

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sophie Lachaine](#)

<https://www.cadre21.org/membres/4dc3809da35cb4c9f4dbbb83>

Date d'obtention : 2022-01-15 19:59:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui vise à outiller les intervenants en milieu scolaire afin d'intervenir rapidement et efficacement lors de situations de sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Celle-ci vient de me donner une façon d'intervenir selon un protocole bien défini afin de protéger les victimes et moi-même comme intervenants.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Bien suivre les étapes du protocole sexto et identifier si l'acte est impulsif ou malveillant.